

INFORMATION MUNICIPALE N°54

MAI 2021

L'URBANISME

La Fabrego: Projet, étude CAUE et choix de l'architecte

A l'étage au-dessus de la boulangerie (ancien logement + grenier) et au-dessus du garage dans l'Impasse de la Forge, la Fabrego est le projet de création d'un "espace partagé de travail et d'activités". Aidés par le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la Drôme, nous sommes en train de choisir l'architecte pour dessiner le projet : aménagements intérieurs, entrée sur la place Léopold Mourier, embellisement de la façade...

Lauréat OFF du DD

Le projet Traversée de village de La Paillette a été retenu parmi les 14 lauréats de l'édition 2021 du OFF du DD. Le concours OFF du DD a été lancé, en 2012, par l'Institut pour la Conception Écoresponsable du Bâti (ICEB) et Le Collectif Démarche Durable (CO2D) à Paris. Son objet : donner de la lisibilité à des projets pionniers, d'avant-garde, frugaux, qui ont mis en œuvre avec une forte ambition les solutions architecturales, techniques ou d'usage anticipant le contexte futur : climat, énergie, ressources, modes de vivre ...). Les projets choisis par un double processus de sélection participative, régionale et nationale, seront présentés sur au moins 4 villes (Paris, Lyon, Marseille, Montpellier ou Toulouse ...), au cours du dernier trimestre 2021. Cette présentation devant un millier de professionnels, est suivie de débats. Les projets sélectionnés sont ensuite valorisés sur différents médias (films, cahiers du OFF, site internet du OFF, communiqués de presse ...)

Logement de l'école

Le logement au-dessus de l'école va être rénové, et notamment mis aux normes énergétiques. Les travaux de dé-construction par les élus sont en cours, et nous choisissons les artisans, accompagnés par les architectes bourdelois Peysson et Vetorello. Les travaux débuteront courant juin pour une mise en location pour l'automne. Le projet est chiffré à 110 000 € HT. Nous attendons des subventions de l'Etat, de la Région et du Syndicat Départemental d'Energie d'environ 60% des dépenses.

Boulangerie

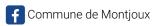
La commune vous informe qu'un nouveau compromis de vente a été signé concernant la reprise de la boulangerie/épicerie de La Paillette par David BERNARD et Mireille BOUZIGNAC (habitants de la commune). Le commerce devrait rouvrir courant du mois de juin après quelques travaux de rafraîchissement. Ce projet s'inscrit dans une logique de proximité et de lien social. Nous vous communiquerons la date officielle d'ouverture dès que nous la connaîtrons.

VACCINATION

Une équipe mobile de vaccination fonctionne à Dieulefit depuis le 9 avril 2021, au centre culturel de La Halle. Cette équipe dépend du centre de vaccination de Montélimar et permet une vaccination « Pfizer » pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Prise de rendez-vous de 10 h à 12 h et de 15h à 17h, lundi, mardi, jeudi et vendredi par téléphone UNIQUEMENT au 06 13 60 97 69

Plus d'info sur l'actualité de la commune sur le site internet et les réseaux sociaux.









Vie communale

Livres en liberté

Une bibliothèque libre se tient à l'église de Montjoux. Vous pouvez profiter de l'emprunt gratuit de livres et venir déposer vos lectures préférées pour les partager aux habitants.

Ateliers confinés

L'atelier confiné continue à produire. Le dernier thème, "Rencontres" , a porté ses fruits. Vous pouvez voir les peintures sur le site de la commune. Le groupe des peintres projette de réunir tous les tableaux pour une **exposition au temple de la Paillette cet été**.

Pour plus d'infos:

Annie Joullié 0684112208 - joullieannie@gmail.com

Tri : Les emballages en vrac, pas dans un sac!

Le centre de tri refusant les sacs opaques fermés, les emballages en sac repartent à l'enfouissement. Outre le gâchis, nous les payons 2 fois... Merci de déposer les emballages en vrac, et non imbriqués, car le lecteur optique ne les détecte pas et les agents n'ont pas le temps de les désimbriquer.

Jardins partagés

Avec le retour du printemps, les jardins partagés de La Paillette sont de nouveau investis par leurs locataires aux mains vertes. Tous signataires d'une charte du "bon jardinier" ils sont une douzaine d'habitants du village à cultiver régulièrement leur lopin de terre, dans un esprit d'entraide et de convivialité.

Il reste quelques lots disponibles : les personnes intéressées peuvent contacter Claire Chastan (responsable "Mairie") au 06 71 78 72 45 ou Guillaume Longuenesse (responsable "Jardins") au 07 82 13 28 71

Chiens

Nous avons reçu plusieurs plaintes d'habitants de différents quartiers de la commune concernant les chiens : chiens qui divaguent sur la voie publique (danger pour les 2 roues), chiens agressifs, chiens qui font leurs besoins sur les espaces publics (notamment vers les jeux d'enfants), chiens qui aboient trop souvent, etc. Nous lançons donc une nouvelle fois un appel aux propriétaires de chiens pour qu'ils fassent preuve de vigilance envers leurs animaux et de civisme envers leurs concitoyens.

Agenda

mois de mai

Permanences : aide à la déclaration de revenus

Le Lien 26, association gérant l'espace public numérique à Dieulefit, organise sa campagne d'aide à la déclaration de revenus en ligne. Des permanences sont organisées à Dieulefit. Plus d'informations et prise de rendez-vous : 04 69 14 48 06 ou 06 81 83 51 59

19 mai

Réouverture des restaurants

Restaurant La Paillette: reprise du service le 19 mai à midi en terrasse uniquement (pas de service le soir compte-tenu du maintien du couvre-feu.) - Plus d'infos: **06 23 61 34 69** Relais du serre: la restauration reprend le midi en extérieur à partir du 19 mai, et le soir dès le 10 mai, uniquement pour les clients de l'hôtel. - Plus d'infos: **04 75 46 43 45**

21 au 23 mai

Stage de bases en Magnétisme à Montjoux

Renseignements, tarifs et inscription auprès de Rose Adragna, magnétiseuse Tél : 06 52 29 14 46 - aucoeurdetre@gmail.com

20 et 27 juin

Elections régionales et départementales

• 1er tour : 20 juin 2021 • 2d tour : 27 juin 2021

En raison du protocole sanitaire, la Mairie doit organiser deux bureaux de votes, donc deux fois plus de volontaires (qui doivent être vaccinés ou présenter un test PCR négatif) pour tenir les bureaux. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous vous portez volontaires. Une attestation du maire est possible pour donner une vaccination prioritaire aux assesseurs.